



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 4 septembre 2019

ATTENTION: sous embargo jusqu'au 4 septembre 2019, 9h00, heure locale

Déplacements en avion: politique ambitieuse de l'UNIGE

L'UNIGE veut réduire de 50% ses émissions de CO₂ dues aux déplacements professionnels en avion à l'horizon 2030.

La mobilité au sein de l'Université de Genève (UNIGE), cruciale pour la qualité de la recherche et de l'enseignement, engendre aujourd'hui près de 4'000 déplacements en avion par année. Le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité, deux enjeux majeurs pour ces prochaines décennies, demandent cependant que des mesures soient prises pour limiter l'impact environnemental de cette mobilité. L'UNIGE se dote donc d'une politique institutionnelle ambitieuse, qui vise une diminution de 50% de ses émissions de CO₂ dues aux transports aériens à l'horizon 2030. Privilégier les vidéo-conférences pour certaines activités, renoncer à l'avion pour les destinations accessibles en moins de quatre heures de train, informer la communauté universitaire et compenser les émissions carbone ne pouvant être évitées font partie de cette politique.

«Le monde académique joue un rôle crucial en regard des défis environnementaux majeurs de ce siècle. Par son expertise et la qualité de ses recherches, la communauté scientifique atteste de la réalité du changement climatique et de ses causes. Elle fournit ainsi l'information nécessaire aux responsables des politiques publiques et est active dans la recherche de solutions dans un dialogue constant avec la cité. Mais elle doit aussi s'interroger sur son propre fonctionnement et remettre en cause certaines de ses pratiques, c'est le sens de la politique que nous mettons en œuvre», explique Yves Flückiger, Recteur de l'UNIGE.

Ces enjeux sont largement partagés parmi les responsables des Universités suisses. La problématique des déplacements professionnels a par exemple été récemment discutée au sein du Triangle Azur qui regroupe les Universités de Lausanne, Neuchâtel et Genève.

L'UNIGE veut s'inscrire dans une politique de réduction de ses émissions compatible avec un maintien du réchauffement global au-dessous des 2° (idéalement 1,5°) – telle que préconisée par la communauté scientifique internationale. Dans ce but, l'UNIGE se fixe comme objectif de diminuer de 50% à l'horizon 2030 ses émissions de CO₂ liées au transport aérien sur la base du volume de 2019. «Les déplacements en avion représentent environ la moitié des émissions de CO₂ d'une grande université, notre impact et notre capacité d'action dans ce domaine sont décisifs. Les récentes mobilisations des jeunes, les événements climatiques et les rapports scientifiques solides encouragent à prendre des mesures rapides et fortes. Nous faisons le choix d'une politique évolutive et réfléchie mais avec un impact réel, aujourd'hui et sur le long terme», souligne Jean-Marc Triscone, vice-recteur en charge des objectifs de développement durable.



**POLITIQUE
AVIONS
DE L'UNIGE**
vers une réduction
de 50% des émissions
de CO₂ à l'horizon 2030

Illustrations haute définition

Informier – Réduire/Remplacer – Compenser

La nouvelle politique de l'UNIGE se fonde sur trois principes fondamentaux: informer, réduire/remplacer et compenser. «Informer et responsabiliser la communauté universitaire sur l'impact environnemental des déplacements aériens et sur les moyens à disposition pour réduire et remplacer les vols par des moyens de transports moins polluants est le fondement de notre politique», explique Fabrice Calame, responsable des objectifs de développement durable au rectorat. Pour déclencher ces changements «culturels» au niveau individuel, il convient de connaître précisément le volume des émissions issues du transport aérien au sein de l'UNIGE, par service, équipe de recherche, Faculté, etc. et d'en informer les responsables de ces différentes entités. C'est pourquoi l'UNIGE se dote des outils nécessaires au suivi de sa consommation dès septembre 2019.

contact

Fabrice Calame

Adjoint du rectorat, responsable
du développement durable

+41 22 379 79 04

Fabrice.Calame@unige.ch

Développement de la vidéo-conférence

Parmi les actions incitatives soutenues par la nouvelle politique, la vidéo-conférence joue un rôle important. «Nous allons étendre notre offre de salles de vidéo-conférence, tout en modernisant nos installations et en veillant à leur compatibilité avec celles de nos partenaires», appuie Fabrice Calame. Cette participation à distance est d'ores et déjà reconnue comme une présence valide lors de séances de direction, de défenses de thèse ou encore de commissions de nominations. Il faut donc en profiter.

Dès la rentrée académique 2020, des actions limitatives sont également prévues, comme l'interdiction de prendre l'avion, sans raison impérative, pour les destinations accessibles en train en moins de quatre heures ou d'assister à une conférence sans participation «active» à celle-ci. «De plus, la classe économique sera la règle en Europe, Afrique du Nord ou Moyen-Orient, alors que pour les voyages en train, la première classe sera accessible à toutes et tous pour tout trajet au-delà de quatre heures», continue Fabrice Calame. Un programme interne de compensation des émissions de CO₂ sera mis en place sous forme de taxe complémentaire sur les billets d'avion. La compensation ne représentera cependant qu'une part minoritaire de l'objectif de réduction.

Cette nouvelle politique encadre tous les déplacements professionnels recensés au sein de l'UNIGE. Dès sa mise en œuvre complète, une veille sera organisée pour évaluer l'évolution des émissions du secteur aérien par kilomètre, ainsi que l'évolution des techniques et projets de compensation. De même, l'efficacité des mesures en termes de réduction du CO₂ sera évaluée annuellement, «L'UNIGE a un objectif clair, ambitieux et cohérent: réduire de 50% ses émissions. Un suivi continu nous permettra d'ajuster les mesures en fonction des résultats» conclut Jean-Marc Triscone.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE Service de communication

24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17

media@unige.ch

www.unige.ch

Plus d'informations sur la politique de l'UNIGE

en matière de déplacements aériens: www.unige.ch/avions